



Distr.: Limitée  
27 juillet 1999  
Français  
Original: Anglais

**TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES  
SUR L'EXPLORATION ET LES UTILISATIONS PACIFIQUES DE L'ESPACE EXTRA-ATMOSPHÉRIQUE**

---

Vienne  
19-30 juillet 1999  
Point 14 de l'ordre du jour  
**Adoption du rapport de la Conférence,  
y compris la Déclaration et le Plan d'action de Vienne**

### **Canada: Amendements au projet de déclaration de Vienne sur l'espace et le développement humain**

Le Canada, après avoir consulté les États membres de l'Union européenne et de l'Agence spatiale européenne, soumet les amendements ci-après:

a) Ajouter le nouvel alinéa suivant au préambule:

*“Réaffirmant* que le progrès de l'exploration et des utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques est de l'intérêt commun de l'humanité tout entière, et notant avec satisfaction les modifications spectaculaires intervenues dans les relations politiques et la sécurité mondiales depuis la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, tenue à Vienne du 9 au 21 août 1982,<sup>1</sup>”;

b) Au cinquième alinéa du préambule (tel que modifié dans le document A/CONF.184/3/Corr.2), afin d'éviter tout double emploi, supprimer le membre de phrase “... pour qu'elle l'exploite à des fins pacifiques et dans l'intérêt du maintien de la paix et de la sécurité internationales”.

---

\* Modifié pour des raisons techniques.

<sup>1</sup> Voir *Rapport de la deuxième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, Vienne, 9-21 août 1982* et ses rectificatifs (A/CONF.101/10 et Corr.1 et 2).